

Assemblée Générale de l'ARF -le 31 Janvier 2020 (maison du port à Roanne)

Rapport Moral et d'Activités (René Lapallus)

Je voudrais avant de passer à l'ordre du jour de notre AG, que nous ayons une pensée pour deux de nos adhérents qui nous ont quitté récemment. Il s'agit de Max Friard et de Serge Fonton.

Max Friard a été avec Charles Nouailhetas l'un des fondateurs de l'ARF. Trésorier de notre association, Max gérait nos finances avec rigueur n'hésitant pas à nous rappeler à l'ordre de temps en temps si on s'écartait un peu. Plaisancier, Max était fortement impliqué également au sein de l'ANPEI. Les amis de la plaisance, ses amis de l'ARF et notamment les membres du CA ont perdu non seulement un copain mais un véritable défenseur de nos canaux et de la navigation. Nous retiendrons de Max sa jovialité et ses propos pertinents qui nous amenaient à réfléchir et à nous remettre en question parfois.

Serge Fonton fût un des tous premiers adhérents de notre association. Il a tout de suite été convaincu de la nécessité de fédérer le plus de monde possible pour la défense de notre canal. C'était un adhérent assidu à nos AG, de nos conférences mais aussi du Printemps du canal.

Max et Serge ont été terrassés par la même et terrible maladie. L'ARF perd deux de ses fidèles adhérents, de ses bénévoles altruistes, de ses militants efficaces. S'ils ne sont plus parmi nous aujourd'hui, la richesse humaine qu'ils nous ont apporté l'un et l'autre demeurera en nous. Nous transmettons une nouvelle fois à leurs épouses et à leurs familles toute notre affection et notre sympathie. En leur mémoire, je vous demanderai d'observer une minute de silence.

Nous allons donc passer à l'ordre du jour de notre AG

Comme en 2018, notre CA s'est réuni à 9 reprises ce qui dénote une belle activité de notre association . Lors de notre dernière AG qui s'est tenue le 8 Février dernier, Charles Nouailhetas avait émis le souhait de se mettre un peu en retrait et de laisser la présidence de notre association. Les membres du CA m'ont donc confié la lourde tâche de lui succéder. Tâche ô combien difficile quand on sait la connaissance de Charles du monde de la plaisance et de la batellerie mais aussi du fonctionnement des canaux de France et d'Europe.

Bien qu'étant un autodidacte en matière fluviale, j'ai au cours de cette année, essayé de m'investir de mon mieux à cette nouvelle mission. Grâce à l'équipe de chevronnés qui m'entourent au CA, nous avons pu faire avancer un certain nombre de dossiers avec de belles perspectives pour l'économie et le tourisme sur notre territoire .

Avant de parler des différentes initiatives que l'ARF a conduites en 2019, permettez moi de faire un petit rappel sur ce qui c'est passé au niveau national pour la plaisance et la batellerie. L'année 2019 aura été pour la navigation la source de nombreux problèmes liés, tout d'abord, à la sécheresse et au manque d'eau dans certains canaux notamment ceux du Centre et de la région Est de la France.

Le phénomène climatique qui nous a touché l'an dernier, risque hélas de se répéter avec le réchauffement de la planète. Les utilisateurs de la voie d'eau ont souvent dû modifier leurs itinéraires. Certains d'entre eux se sont retrouvés pris au piège car leur port d'attache n'était plus accessible .

Autre phénomène qui n'est pas neutre non plus, c'est le manque de moyens financiers attribués par l'Etat à VNF. Ces contraintes financières ont pour conséquences une diminution drastique des effectifs au sein de VNF ce qui provoque un affaiblissement du nombre des personnels pour assurer l'entretien des canaux et le bon fonctionnement des écluses.

En ce qui concerne notre canal nous avons la chance de ne pas être touché par le manque d'eau car le canal est alimenté par la Loire. Nous avons aussi la chance de ne pas être trop impacté par les restrictions budgétaires. En effet, VNF a consenti ces dernières années de lourds investissements qui se chiffrent à plus de 2 millions d'euros pour notre canal. Les différentes actions que l'ARF mène depuis quelques années pour notre canal ne sont pas étrangères à l'intérêt que porte VNF pour cette infrastructure . Nous ne sommes pas les seuls à agir dans ce sens et nous y associons bien évidemment l'action que mène l'association du canal présidée par Christiane Longère Maire de Briennon. Cette reconnaissance par VNF est le fruit de cette complémentarité entre nos deux associations.

En mettant notre canal au coeur de nos actions respectives, nous espérons faire entendre à nos élus.es, à nos décideurs économiques que notre canal est une partie intégrante d'un projet de territoire au niveau de son développement économique et touristique. De plus les actions que nous menons sont bonnes pour notre environnement , bonnes pour le climat donc bonnes pour la planète. Nous allons d'ailleurs profiter des élections municipales pour sensibiliser les différentes candidates et candidats sur l'intérêt que représente le canal au niveau de la plaisance mais aussi pour le transport des marchandises. Nous vous proposerons donc tout à l'heure une initiative allant dans ce sens .

Quelques mots aussi pour vous informer de nos relations avec l'APLF . Outre les réunions que nous avons eu avec la Fédération les 5 et 8 Mars à Lyon , nous avons des relations régulières avec le Président Jean-Marc Samuel et Anne Estingoy . Leur implication très forte dans les discussions préliminaires de la loi LOM a été en tous points remarquables. L'APLF a fait avancer de nombreuses propositions au Conseil d'Orientation des Infrastructures. Et si certaines des propositions de la Fédération ont été reprises par les sénateurs, force est de constater ,que la plupart d'entre elles ont été rejetées ensuite par les députés . Ainsi très peu d'entre elles sont contenues dans la loi . Une fois encore la navigation fluviale et l'entretien des canaux représentent une part insignifiante dans les transports . L'APLF a cependant pu faire introduire dans la loi;

- l'objectif de « diminution des émissions à gaz à effet de serre » qui avait été étonnement oublié . Ce qui est un comble quand on sait les conséquences qu'elles jouent dans le « réchauffement climatique » de la planète. L'amendement proposé a

donc été introduit dans l'alinéa relatif à la transition énergétique et la lutte contre la pollution.

- l'APLF a également pu faire inscrire dans le Code des Transports un nouvel article prévoyant l'intégration d'un schéma de desserte fluviale dans les plans de mobilité lorsque l'agglomération est desservie par une voie de navigation fluviale . Ce qui est le cas pour Roanne. Ce schéma identifiera , notamment « les quais utilisables pour les transports urbains de marchandises et de passagers par voie d'eau et définira leurs « principales destinations et fonctionnalités » Cet article vise à favoriser l'émergence de solutions multimodales pour répondre aux besoins de transport liés aux activités et à l'approvisionnement de l'agglomération, à aider les entreprises à sortir du réflexe du « tout camion » et surtout à éviter que des aménagements urbains de quais et autres espaces riverains de la voie d'eau ne viennent obérer leur utilisation potentielle. Dorénavant cet article devra être inscrit dans les PLU de toutes les communes riveraines au canal.
- à travers ce travail législatif préparatoire, nous voyons tout l'apport technique que l'APLF peut faire remonter auprès des parlementaires . Elle joue donc pleinement son rôle et nous en sommes ravis.

Pour ce qui concerne l'ARF , l'année écoulée a été particulièrement chargée. En effet, outre les 9 CA qui se sont tenus au cours de l'année 2019, nous avons participé à de nombreuses réunions . Je l'ai dit précédemment,

- les 5 et 8 Mars à Lyon à l'initiative de l'APLF
- le 19 Mars nous nous sommes rendus, Charles Nouailhetas et moi ,à Dijon pour participer à la Commission Locale des Usagers (CLU) Centre-Bourgogne, organisée par VNF. Grâce aux différentes actions que nous menons pour la défense du canal depuis quelques années, l'ARF est aujourd'hui reconnue comme une association partenaire par toutes les instances de la voie d'eau. Nous aimerions que les collectivités locales puissent s'en inspirer. Notre présence dans cette instance est primordiale . C'est là que se discutent les différents projets d'investissement prévu par VNF et c'est à la CLU que nous pouvons faire remonter toutes les anomalies repérées sur les canaux du Centre-Bourgogne, dont le notre.
- Le 2 Mai nous avons tenu une conférence de presse au port de Roanne à bord du bateau « le Danton » . Ce fût pour nous l'occasion de faire le point sur les différents dossiers en cours et de faire parler de la préparation du Printemps du canal .
- Le 19 Mai a donc eu lieu le Printemps du canal à Briennon. Malgré un temps incertain et la délocalisation de notre manifestation qui a pu dérouter certains habitués, ce fût une réussite. 237 personnes ont profité des balades en bateau , + de 50 personnes ont participé au forum qui avait lieu l'après midi et nous avons fait 2 adhésions à l'ARF . (les finances Fred). Je renouvelle mes remerciements aux propriétaires des bateaux qui ont participé à la balade du public , à Michel Epinat qui a une nouvelle fois enchanté le public grâce à son animation musicale avec son magnifique limonaire, aux joueurs de l'association des joutes de Roanne, à l'ABP pour son implication dans la réussite de cette manifestation , à la « saladerie » de Briennon qui a assuré l'intendance et « Les marins d'eau douce » pour les lots qu'ils ont attribué à notre tombola. Enfin je voudrais remercier tout particulièrement Cécile Cukierman Sénatrice de la Loire et adhérente à l'ARF, Jean-Marc Samuel Président de l'APLF et lui aussi adhérent à notre association , Bernard Touzet représentant les croisiéristes des péniches-Hôtel et Michel Bourguin représentant l'ANPEI pour leur participation à l'animation du débat. Tous ont souligné

les potentialités que recèlent notre canal au niveau du tourisme et de l'économie.

- L'ARF a également participé à l'enquête publique lancée par VNF sur les travaux d'entretien et de curage prévus sur le canal. Nous avons émis un avis favorable . Nos remarques ont été consignées sur le registre . Certains membres du CA sont allés en Mairie de Roanne et moi je me suis rendu à la Mairie de Digoin
- le 2 Juillet nous avons rencontré notre députée, Madame Nathalie Sarles à sa permanence parlementaire. Nous lui avons fait part de notre déception sur le peu d'intérêt qu'avaient porté les députés sur la question du fluvial et de la navigation dans l'écriture de la loi LOM. Après un échange assez vif ,elle nous a confirmé que la « dénavigation » de 2000 km de canaux qui étaient inscrite dans le projet de loi avait été retiré . Nous en prenons acte. Sauf qu'avec les restrictions budgétaires faites par l'Etat à VNF nous font craindre qu'à terme, si les travaux d'entretien sur certains canaux sont abandonnés nous craignons le pire. Au cours de notre entretien, nous lui avons fait part de l'intérêt que portent les croisiéristes des péniches- Hôtel pour notre région. Elle paraissait très intéressée et c'était engagée de soutenir ce projet en prenant contact avec Cécile Cukierman, sauf que Mme Sarles a du perdre le N° de tel de la sénatrice . Elle ne l'a jamais fait .Une fois de plus nous avons été déçu par le peu d'intérêt de cette élue pour le canal.
- Lors du CA du 2 Juillet, nous avons accepté la demande de démission de Charles Berg au poste secrétaire. Pour des raisons personnel il nous indiqué que ça lui était difficile d'être présent aux réunions du CA et d'assurer le secrétariat . C'est donc Charles Nouailhetas qui assure le secrétariat depuis cette date. Charles ne souhaitant pas poursuivre cette tâche, nous devons voir tout à l'heure à renforcer le CA et de trouver une ou un secrétaire.
- Le 12 septembre nous avons rencontré Mme Raymond Brette , Maire d'Ambierle et VP de Roannais Agglomération
- le 18 octobre nous avons rencontré Mr Jérémie Lacroix VP du Conseil départemental
- Le 13 novembre une délégation de l'ARF a rencontré le Maire de Melay pour lui faire part de notre intention d'organiser en 2020 le Printemps du canal sur sa commune. Accord a été trouvé avec lui et nous l'organiserons le Dimanche 17 Mai prochain au port de Melay.
- Le 21 novembre Pascal Dournel et Daniel Mallard représentaient l'ARF à la CLU qui se tenait à Montargis.
- Le 23 novembre c'est Charles Nouailhetas , Frédéric Rameau et Daniel Mallard qui se rendaient à Tarare pour y rencontrer les membre de l'association « Fleuve de liens » afin d'examiner avec eux les possibilités de partenariat économique qu'elle pourrait développer sur le roannais avec des transports par péniche; (Charles)
- Fin Novembre de très nombreux membres de l'ARF ont répondu à l'enquête publique concernant l'implantation de la plateforme Idé Logistic sur la zone de Bonvers à Mably. Toutes et tous qui ce sont exprimés ont émis un avis défavorable à la fois auprès du Commissaire enquêteur ou, ils l'ont fait en ligne. Nous pensons que ce projet va aggraver les causes et les effets du réchauffement climatique . En la matière, c'est un cas d'école du pire, parce que la plateforme, de plus de 5000m2 de couvert et 2500 m2 va représenter des milliers de tonnes de béton , de goudron et par là même plusieurs milliers de tonnes de CO2 . De plus, 100 à 150 camions vont transporter les marchandises et emprunter chaque jour nos routes , y compris traverser les zones urbanisées de Mably. On ne peut pas demander aux gens de changer leur

comportement, de se mettre au vélo, de faire des efforts, et en même temps, développer des projets délétères qui annihilent tous ces efforts. Pour nous c'est un véritable non-sens. Nous espérons vivement que le Conseil Communautaire qui sera mis en place après les élections municipales, puisse engager une étude « d'opportunité » sur la mise en place d'une plateforme multimodale, utilisant le fret ferroviaire et fluvial mais aussi la route . Il faut en finir avec le « tout routier » . Nos élus.es, nos décideurs économiques doivent le comprendre. Certes il y a 300 emplois à la clé, mais les effets du réchauffement climatique ce ne sont pas que des mots mais de nouvelles pratiques à mettre en place dans notre manière de produire, de consommer et donc de décider.

Vous le voyez l'activité de l'ARF a été dense et multiple. Je veux ici, remercier tous les membres du CA qui m'entourent et qui s'impliquent à fond dans les initiatives que nous prenons, parce que chacune et chacun croît au potentiel économique et touristique que l'on pourrait développer avec ce canal.

Je vous remercie de votre attention.